



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



**REUNION DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022
DE 19H00 A 21H30**

LIEU : MAISON CITOYENNE DU SEYCHERON

Comité de Quartier EST LE VILLAGE Synthèse de la rencontre « Point d'Etape »

PARTICIPANT-E-S :

BAHIDA-SUBILEAU Corinne, BERGE Frédéric, BEYRAT Jean-Jacques, CABIROL Pauline, DUPUCH Thierry, Conseillé Délégué, GASSO Yvan, LABBÉ Ségolène, Adjointe à Mme Le Maire, Déléguée à la Démocratie locale et aux Comités de quartier, LAHILLADE Corinne, MIGNET Jean-François, MURAS Monique, NARCISO Fabrice, NICOLA Jean-Marc, PAULY-LIBRA Cécile, PERIES Laurent, TOUZELET Jean-Michel, VITSE Michèle, MIEGEVILLE Philippe, Correspondant de quartier.

EXCUSE-E-S :

AIT – ALI Cédric, Adjoint à Mme Le Maire, BLAKE Lauriane, BRUNHES Matthieu, BUONOMANO Dany, CLARK Andrea Jane, FLOUR Patrick, JIMENA Patrick, KHELIFA Malika, RACINE Anne, SOLA Guillaume, SOUARE Vanessa, VAISSIERE Stéphane, VAN WASSEHOFVE Laurence, WISSEMBERG Alexis, VOISIN Véronique, Coordinatrice Comité de quartier Est le Village.

Début de réunion : 19h10.

Mme Ségolène LABBÉ remercie les participantes et les participants pour leur présence à ce premier point d'étape. M. Thierry DUPUCH et Mme Ségolène LABBÉ sont très satisfaits de retrouver les membres du Comité de quartier et de partager cette présentation des travaux et initiatives.

Mme LABBÉ excuse Mme Véronique VOISIN et M. Cédric AIT-ALI, retenus par d'autres obligations.

Mme Ségolène LABBÉ introduit la réunion :

« Nous nous retrouvons dans le cadre de ce premier point d'étape de votre Comité de quartier EST LE VILLAGE, afin de partager les actions réalisées et vos premières réflexions, d'en mesurer l'avancement et d'en étudier, ensemble, la faisabilité.

Nous tenons tout d'abord à rappeler que votre Comité de quartier est particulièrement actif au sein de votre territoire et nous vous en remercions.

Avant de vous laisser la parole afin de nous présenter vos projets, nous tenons à rappeler simplement que les Comités de quartier ne sont pas des instances partisans, syndicales ou prosélytes, qu'ils puisent leur inspiration dans les valeurs républicaines, laïques, citoyennes et de respect de la parole de l'autre. Dans ce cadre, et celui des règles de bienséance, considérons que nous pouvons bien évidemment tout nous dire.

En terme de déroulement, nous vous proposons de balayer toutes vos différentes propositions par secteur, y compris celles pour lesquelles vous aviez déjà des éléments de réponse, afin d'être exhaustif et de pouvoir établir un premier bilan de votre action.

En ce qui concerne la temporalité de la rencontre, nous vous proposons un temps d'échange d'environ une heure et demie que nous nous attacherons, autant que faire se peut, à respecter.

M. Philippe MIEGEVILLE présente l'organisation générale commune à tous les Comités de quartier. Chaque collectif a pu s'approprier cette trame et développer des thématiques propres et des partenariats adaptés aux différents territoires.

ORGANISATION INTERNE

Ce comité est composé de :

- **26 membres inscrits suite à l'appel à candidature dont 4 membres ayant renouvelé leur engagement,**
- **Un nouveau membre qui a récemment rejoint le Comité de quartier,**
- **3 acteurs Locaux, l'association « Le Clos du Parc », l'association « Acapela » et le restaurant « les Oies Sauvages ».**

Un partenariat fort, avec les équipes de la Maison citoyenne du Seycheron et du café associatif « Au Terminus des Prétentieux », facilite l'organisation générale et notamment la mise à disposition de lieux de réunion.

Deux types de rencontre : Travail en commission thématique et réunion en grand groupe pour échange et validation.

5 commissions thématiques :

- La Tranquillité publique et les Solidarités,
- Les Mobilités douces et l'Environnement,
- Le Cadre de vie, la Propreté et les Aménagements,
- Les Animations inter-quartiers et inter- Comités de quartier,
- La communication.

Les membres de ce Comité et le Pôle Participation citoyenne sont en contact via la boîte mail Démocratie Locale. Des réunions peuvent être organisées à l'initiative de l'une ou l'autre des parties au besoin des projets.

LES COMMISSIONS

Il est rappelé que l'organisation en commission est propre à chaque Comité de quartier. La création de groupe de travail, en leur sein, est arrêtée par choix des membres. Chaque membre peut participer à un ou plusieurs groupes de travail.

Depuis le mois de mai 2022, les membres se réunissent mensuellement et en grand groupe. L'invitation au réunion est envoyée à l'ensemble des membres. Il est validé que les personnes présentes, travaillent sur l'ordre du jour et les différentes thématiques proposées. L'effacement progressif des commissions permet des validations dans de meilleurs délais et des groupes plus conséquents.

LA COMMUNICATION

Dès l'installation des différents Comités de quartier, la Direction de la Communication de la collectivité et les membres des comités, ont mis en œuvre une stratégie ayant pour objectif la promotion de la citoyenneté et de la participation des Columérines et des Columérins à la vie de la citée.

La charte d'utilisation des supports de communication de tous les Comités de quartier a pour objet de définir les enjeux de communication ainsi que les principes partagés.

La Ville met à la disposition des Comités de quartier des outils de communication avec comme enjeux :

- De promouvoir la citoyenneté et la participation des Columérin-e-s à la vie locale,
- De valoriser les initiatives et les membres des Comités de quartier,
- D'impliquer les habitant-e-s,
- De valoriser la démarche auprès de toutes et de tous.

Les Principes partagés :

- Principe de cohérence entre toutes les actions de communication,
- Principe de reconnaissance, chaque action est reconnue comme portée par le Comité de quartier,
- Principe d'équité,
- Principe de recherche d'autonomie et de réactivité,
- Principe de transparence.

Les membres du Comité peuvent disposer d'une affiche type, d'une banderole, d'un gabarit pour partager certaines informations, d'un nouveau logo, d'un kakémono, d'un barnum et d'une plaquette.

L'ACCOMPAGNEMENT

La ville de Colomiers, via le Pôle Participation Citoyenne, met à la disposition du Comité de quartier des moyens et des outils :

→ **Moyens** : Un accompagnement individualisé, la réservation des salles de réunions, un budget de fonctionnement, des prestations municipales : restauration, matériel...l'organisation de temps de formations, novembre / décembre 2021.

→ **Outils** : Des supports de communication, des outils méthodologiques comme la fiche projet.

Les membres de ce Comité ne se sont pas encore saisi de cette fiche projet. Ils restent, à ce stade, dans les constats et les perspectives. Il est rappelé que ce support peut leur permettre de mieux structurer les idées, les initiatives et les propositions. De plus, ce document facilite la diffusion des informations, auprès des différents services de la collectivité ou encore de Toulouse Métropole.

COMMISSION « LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, LES SOLIDARITÉS »

Cette commission est composée de 8 personnes.

1. **CONSTAT : Sentiment de vitesse excessive, chemin du Page.**

Mme Ségolène LABBÉ rappelle qu'un comptage routier a été effectué, sur le chemin du Page, du 25 février 2020 au 2 mars 2020. La synthèse globale, de ce dispositif, est la suivante :

- Traffic moyen journalier annuel sur cet axe : 3084 véhicules,
- Vitesses moyennes : 31 km/h pour les voitures et 24 km/h pour les camions,
- Vitesse pratiquée par 85% des usagers : 35 km/h,
- Pourcentage d'infraction : 0%.

L'information concernant ce sentiment de vitesse excessive est remontée auprès de la Police municipale et de la Police Nationale.

M Yvan GASSO explique que ce sentiment de vitesse peut être accentué, sur cet axe, par l'étroitesse des trottoirs.

2. **CONSTAT : Sentiment de vitesse excessive sur les voies latérales sud et nord.**

PROPOSITION : Création de pistes cyclables le long des voies latérales, sud et nord, pour empêcher les automobilistes de doubler et apaiser ainsi la circulation.

Mme Ségolène LABBÉ annonce que, concernant ces deux voies latérales, la demande d'un comptage routier, a été adressé, à Toulouse Métropole, le 03/10/2022. L'information relative au sentiment de vitesse excessive est également remontée auprès de la Police municipale et de la Police Nationale.

Mme LABBÉ rappelle que l'avenue Georges-SAND, à proximité de la voie latérale sud, a récemment bénéficié d'aménagements adaptés aux mobilités douces, raison pour laquelle, il n'est pour l'instant pas envisagé de création de pistes cyclables supplémentaires.

M. Thierry DUPUCH indique que des vitesses excessives peuvent en effet être relevées sur certains sites de la commune et que l'équipe municipale porte actuellement une réflexion sur l'apaisement des vitesses. Des expérimentations pourront se voir développées sur le territoire et leur évaluation permettra des modélisations pouvant servir au plus grand nombre.

M. Jean Jacques BEYRAT répond qu'il y a des solutions possibles et cite à titre d'exemples :

- La pose de chicanes,
- La mise en place de coussins Berlinois,
- La présence de radars préventifs,
- La pose de panneaux STOP, sur la voie latérale sud, pour donner la priorité aux automobilistes venant du chemin de Bellevue et du chemin du Rieu.

M. DUPUCH souligne l'intérêt de proposer des solutions pour avancer sur ce sujet sensible. Mme Ségolène LABBÉ retient la proposition des panneaux STOP qui obligerait en effet les automobilistes à s'arrêter et à réduire leur vitesse. Elle sollicite les services municipaux pour relais d'étude auprès de Toulouse Métropole.

3. CONSTAT : Incivilités relevées Allée de l'Arize et Parking de Cerdagne.

Concernant l'allée de l'Arize, Mme Cécile PAULY-LIBRA indique que des membres de l'association Acapela sont allés à la rencontre des habitant-e-s. Lors de ces visites, il a été confirmé que quelques élèves du Collège Jean Jaurès ont dégradé certaines entrées de jardin et portes de maison.

Les échanges entretenus dans le cadre de réunions du CLSPD, ont pu initier une dynamique constructive et un travail de sensibilisation, entre les services de la Police Municipale, la direction du collège et les différent-e-s habitant-e-s. Ces éléments de dialogue conjugués à la période estivale ont participé d'un retour au calme.

Les membres du CQ notent également des incivilités parking Cerdagne. Un focus est mené sur le site du parking de Cerdagne, en partenariat avec la Police Municipale et la Police Nationale.

4. CONSTAT : Dépôt sauvage allée de Cerdagne et rue du Couserans

Les membres du Comité de quartier indiquent que la qualité de la collecte des déchets s'est sensiblement dégradée depuis la réforme datant d'environ une année.

Mme LABBÉ rappelle que la nouvelle Brigade Urbaine de l'Environnement dont l'objet consiste à lutter contre ce type d'incivilité, peut être contactée directement au 05 61 15 31 77.

M. Philippe MIEGEVILLE demande si la mise en place d'une nouvelle campagne de sensibilisation et d'information permettrait une meilleure assimilation de ces changements ? M Jean jacques BEYRAT suggère de faire remonter ces remarques auprès des services de Toulouse Métropole. Il souligne le manque de réactivité des services et prend comme exemple la période estivale pendant laquelle les conteneurs dégagent une odeur très forte. Mme PAULY-LIBRA indique que le site de l'allée de Cerdagne, est régulièrement nettoyé. Les incivilités recommencent cependant.

M. Jean-Michel TOUZELET explique que les habitant-e-s de l'allée du Couserans disposent d'un badge leur permettant d'accéder au local containers d'Altéal. Il constate que des encombrants et des déchets sont régulièrement déposés au pied de ce local. M. TOUZELET explique que le bailleur a récemment placé un panneau rappelant l'interdiction de dépôt à l'extérieur du local.

M. MIEGEVILLE rapporte que le bailleur social Altéal organise une collecte des encombrants chaque mercredi soir. Les différents encombrants sont regroupés devant ledit local pour enlèvement ce jour-là.

Mme LABBÉ propose une intervention à deux entrées ; la mise en place d'une signalétique appropriée allée de Cerdagne et une réflexion à mener avec les bailleurs privés et le bailleur social Altéal pour une meilleure prise en compte des problématiques identifiées. Une rencontre en présence d'un représentant du bailleur peut être envisagée.

L'information est remontée auprès de la Police municipale et de la Brigade urbaine de l'environnement. Il est rappelé que la caméra de surveillance, à proximité de ce site, permet de verbaliser par l'intermédiaire des numéros de plaque minéralogique et que des enquêtes sont en cours.



COMMISSION « LES MOBILITÉS DOUCES, L'ENVIRONNEMENT »

Cette commission est composée de 5 personnes.

- 1. PROPOSITION D'AMENAGEMENTS : La zone du croisement, située au passage à niveau, entre l'avenue Georges Sand, le chemin Al Noble et le boulevard Paul Valéry est un passage difficile et dangereux pour les familles à pied ou en vélo.**

Mme Ségolène LABBÉ indique que, sur la base de la proposition du Comité de quartier, la ville a saisi la collectivité en compétence. S'agissant de travaux à réaliser dans l'emprise du réseau ferré, c'est en effet la SNCF qui prendra en charge la création d'une piste piétons/cycles permettant de faire la jonction entre le bld Paul Valéry, l'avenue Georges Sand et le chemin Al Noble. La SNCF indique à la ville une réalisation à horizon 2024/2025.



Mme LABBÉ rajoute que les membres du Comité de quartier Ramassiers – Cabirol remontent le même manque d'aménagements.

- 2. PROPOSITION : Les membres du Comité de quartier proposent des aménagements, entre l'allée du Côteau et le boulevard Marcel Dassault, pour favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite.**



Pour l'avoir emprunté régulièrement, M. Laurent PERIES rappelle que ce cheminement reste très compliqué, en poussette notamment, lorsque l'on vient des quartiers situés sous le rond-point Flandre – Dunkerque. Seul cet accès permet d'aller vers la rue Gilet.

Mme LABBÉ annonce qu'une demande d'étude de la mise au norme PMR du cheminement piéton allée du Coteau / boulevard Marcel Dassault a été adressée le 19/09/2022, à Toulouse Métropole.

3. **CONSTAT : Pistes cyclables, signalétiques et aménagements : Suite au défi AYAV « Toutes et tous à vélo, à pied, en trottinette » organisé en juin, des zones dangereuses ont été listées et signalées par les membres du Comité de quartier.**
PROPOSITION : Concerne la sécurisation des cheminements aux abords du groupe scolaire Lamartine.

Le croisement qui débouche du pont SNCF sur le chemin du Rieu, aux abords de l'école maternelle Lamartine, ne présente pas de signalétique adaptée.

Mme LABBÉ indique qu'une demande d'étude globale de sécurisation de cette zone a été envoyée à Toulouse Métropole le 07/09/2022.

Cette demande d'étude intègre les préconisations partagées avec les membres du CQ et les parents d'élèves selon le recensement suivant :

- La création d'un passage piéton,
- La pose de panneaux « Attention école »,
- La pose de potelets afin de sécuriser la jonction « passerelle / cheminement piéton / accès aux écoles / automobilistes,
- Des marquages au sol.



PROPOSITION : Ajout d'un panneau « vélo tenu à la main » sur le chemin piéton étroit, entre l'école primaire Lamartine et le chemin du Rieu.

M. Laurent PERIES rappelle que ce petit passage se trouvant derrière l'école primaire Lamartine est très fréquenté ; enfants à pied, en vélo, en trottinette à vive allure, mères de famille avec des poussettes simples ou doubles... Toutes ces personnes débouchent sur le chemin du Rieu fréquenté par les automobilistes.

Mme Ségolène LABBÉ annonce qu'une demande de pose de deux panneaux « Zone pied à terre » a été envoyée à Toulouse Métropole le 14/09/2022



CONSTAT : De la passerelle à l'école primaire Lamartine, chemin de Bellevue, les enfants doivent utiliser les trottoirs pour leur sécurité. Malheureusement, ces derniers sont régulièrement occupés par des voitures en stationnement, obligeant les usagers à passer sur la chaussée sur des axes empruntés.

M. PERIES rappelle que la police municipale est intervenue à plusieurs reprises.

Mme Cécile PAULY-LIBRA rajoute que proposer cet axe en sens unique serait beaucoup trop contraignant pour les habitant-e-s.

Mme LABBÉ annonce qu'une étude relative à la pose de mobilier anti-stationnement, a été demandée à Toulouse Métropole, pour protéger le trottoir le plus large (côté droit sur la photo) le 03/10/2022.

M. Jean Jacques BEYRAT rajoute que cette étude devrait être appliquée aux deux côtés de cet axe.



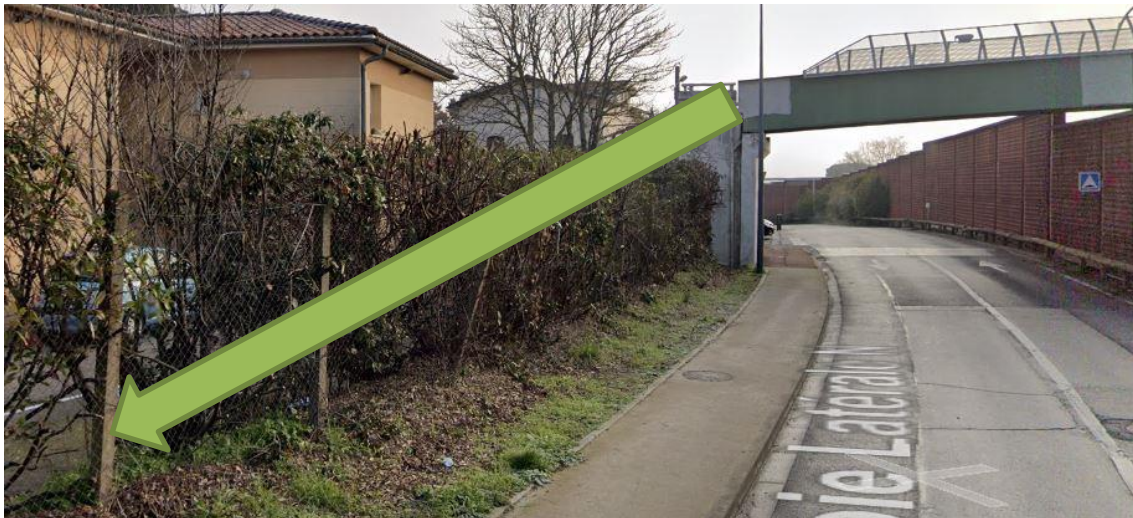
CONSTAT : La passerelle, entre la rue des sports et le quartier de la Garonnette, qu'empruntent les enfants du quartier du Seycheron pour se rendre à l'école Lamartine, présente un revêtement au sol vétuste et un accès difficile (pourcentage de pente élevé).

Mme Monique MURAS complète en indiquant que les nombreux tags et le faible éclairage participent d'un sentiment d'insécurité.

Mme Ségolène LABBÉ rappelle que, côté rue des sports, au vu de son emplacement, une déclivité réglementaire ne peut être mise en place en raison d'une disproportion manifeste entre l'ouvrage et son implantation dans l'espace public.

S'agissant de la remise en état du revêtement du sol pour garantir une meilleure adhérence, une demande, pour prise en compte, a été envoyée, le 28/09/2022, à la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest (DIRSO). En

effet, cette Direction Interdépartementale gère les ouvrages en lien avec la RN124. Il est rappelé qu'une précédente demande avait déjà été formulée auprès de la DIRSO en 2018.



Les membres du CQ proposent la mise en place d'une rampe ayant une déclivité réglementaire, côté voie latérale nord, vers le collège Jean Jaurès.

Cette proposition est à étudier plus précisément et à présenter à la DIRSO.

4. Sécurisation des accès aux écoles et au collège

CONSTAT : Le souterrain sous la RN124, donnant accès à l'école Lamartine et au collège Jean Jaurès est délaissé par les habitantes et les habitants du fait de son état peu engageant, doté d'un éclairage faible et dont les escaliers sont dangereux (débris de verre et revêtement sol très glissant par temps humide).

PROPOSITIONS : Nouveau dallage antidérapant, création de fresques, éclairage plus prononcé et marches d'escalier réhabilitées.

Mme Ségolène LABBÉ annonce qu'une demande, pour prise en compte de tous ces éléments, a été envoyée, le 28/09/2022, à la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest (DIRSO). Cet ouvrage est en lien avec la RN124.



Mme Cécile PAULY LIBRA rajoute que l'association des parents d'élèves « Acapela » propose de mettre en place un atelier « peinture et graph », entre certains élèves, du collège Jean Jaurès, et un artiste columérin. Cette idée doit être présentée très prochainement lors d'une réunion.

COMMISSION « LE CADRE DE VIE, LA PROPRETÉ, LES AMÉNAGEMENTS »

Cette commission est composée de 8 personnes.

1. QUESTION du CQ : Quel est la nature des travaux le long de la Voie Latérale Nord ?

Mme Ségolène LABBÉ explique que ces travaux concernent la réfection de la voirie et la création de trottoirs le long de la Voie Latérale Nord, entre l'intersection avec le chemin du Page et l'allée du Portaldas.



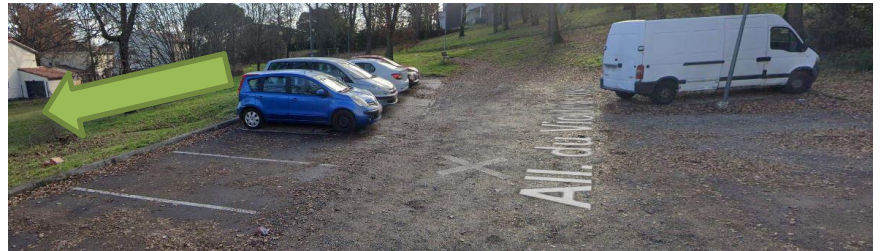
M. Philippe MIEGEVILLE rappelle que la voirie va également être rénovée sur l'allée de la Fontaine, y compris le parking attenant à l'école Paul Bert. De plus, un stop sera créé à l'intersection du chemin du Vallespir et de l'allée de la Fontaine afin de supprimer cette priorité à droite peu lisible en raison de la présence de marquages au sol.



2. CONSTAT: Aux abords du Bois du Seycheron

Les bancs situés aux abords du Bois du Seycheron sont vétustes et dégradés. Mme Ségolène LABBÉ annonce qu'une intervention a été demandée au service Espaces Publics le 26/09/2022.

Au niveau de l'accès piétons non terminé, entre la création des places de parking et l'escalier menant aux habitations, allée du Vicdessos, Mme Ségolène LABBÉ annonce que toute cette zone sera impactée par la création du puit du métro. De ce fait, pas de travaux engagés avant le début de ces aménagements.



3. CONSTAT : Discontinuité relevée entre le trottoir et le passage piéton, allée de Mont Vallier.



Mme Ségolène LABBÉ annonce qu'une intervention a été demandée auprès de Toulouse Métropole le 27/09/2022.

4. CONSTAT : La zone commerçante, place du Sidobre présente de nombreux déchets abandonnés qui envahissent les jardins des habitations avoisinantes.

M. Fabrice NARCISO, habitant de ce quartier, rappelle qu'autour du petit centre commercial situé place du Sidobre, les conteneurs poubelles et les petites corbeilles débordent fréquemment. De ce fait, cette zone de vie, où se retrouvent certains étudiants du lycée voisin, pour déjeuner, est très souvent jonchée de déchets.



Mme Ségolène LABBÉ relève que la présence de corbeilles et de conteneurs est, a priori, suffisante sur ce secteur. La problématique découlerait, plus spécifiquement, des comportements et des incivilités. L'information est remontée auprès de la Brigade Urbaine de l'Environnement.

5. CONSTAT : Rue gilet, les conteneurs sont souvent saturés et débordent.



Cette information est remontée auprès de la Police Municipale et de la Brigade Urbaine de l'Environnement. Mme Ségolène LABBÉ rappelle qu'il peut être envisagé de conseiller les commerçants, en proximité, de faire la demande de conteneurs supplémentaires pour éviter les encombrants sur l'espace public.

6. CONSTAT : Allée du Sidobre, il est relevé des stationnements sur les trottoirs récemment engazonnés. Le travail des jardiniers n'est pas respecté et la présence de ces véhicules gêne la circulation des piétons.

M. NARCISO présente l'allée du Sidobre, petite artère qui relie l'allée de Naurouze au boulevard Marcel Dassault. De chaque côté de cette voie, les trottoirs sont depuis peu de temps engazonnés. Les automobilistes se garent sur ces accotements ne respectant pas le travail réalisé. Les membres souhaitent la mise en place de petits plots empêchant ces stationnements sauvages.



De plus, M. Fabrice NARCISO indique qu'il existe un problème de stationnement pour les résidents, sur les différents secteurs de ce quartier et s'interroge sur le traitement de cette situation lors de la mise en place de la station de métro « Airbus Colomiers Ramassiers ».

Mme Ségolène LABBÉ répond que la ville n'est pas favorable à la pose de mobilier empêchant le stationnement, car d'une part le linéaire est très long, et d'autre part, ce type de dispositif reste contraignant pour l'entretien des espaces verts.

Une demande a été adressée à Toulouse Métropole afin de réaliser un traçage de lignes jaunes de part et d'autre de cette allée, pour renforcer l'interdiction de stationner et pour permettre la verbalisation.

A la question posée d'un projet de création de piste cyclable, Mme LABBE répond qu'il n'y a, à ce stade, pas de démarche engagée.

COMMISSION « LES ANIMATIONS INTER-QUARTIERS et INTER-COMITÉS DE QUARTIER

Cette commission est composée de 7 personnes.

1. PROPOSITION :

Mme Cécile PAULY-LIBRA rappelle que le Comité de quartier et l'association « C Mon Village » organisent un Marché gourmand le dimanche 11 décembre. Au programme, des concerts avec le groupe DENAK BAT, LA FANFARE COLUMERINE, les GLAM' SWING, photos avec le Père Noël, ateliers manuels, sculptures sur ballons, pâte à modeler, manèges pour les plus petits, sont à l'étude par les membres du Comité de quartier Est le Village.



Il est rappelé que les enfants des écoles du territoire participent à la décoration des sapins installés place de La Bascule. L'équipe de la Maison citoyenne aide, de son côté, à la distribution de la communication spécifique à cette manifestation.

2. PROPOSITION : Repas commun pour clôturer la matinée du World CleanUp Day.

M. Philippe MIEGEVILLE rappelle que cette proposition était une première initiative et s'est bien déroulée malgré une participation qui reste à consolider. Ce repas partagé peut être retravaillé pour l'année 2023 avec une plus grande anticipation.

3. PROPOSITION : Pour relancer le dynamisme du quartier du Seycheron et créer du lien, les membres proposent la mise en place d'un marché de plein vent.

M. MIEGEVILLE rappelle que la Ville de Colomiers, en complément du marché traditionnel, organise un marché événementiel, une fois par mois, dans une idée de pédagogie, de sensibilisation et pour permettre à chacune et chacun de s'approprier des produits locaux. **L'Autre Marché** est un événement festif autour du « bien manger » proposant des produits de saison en circuits courts.

Le Lab. Culinaire de la Ville participe à cette manifestation avec des ateliers autour de la cuisine à moindre coût et du recyclage des déchets de cuisine.

Cet événement mensuel s'installe actuellement, allée des Droits de l'Enfant, dans l'objectif de pouvoir ancrer des habitudes d'usage pour les colomérines et les colomérins et pour les commerçants de pouvoir constituer leur clientèle.



Mme LABBÉ annonce qu'à l'issue d'une première année de fonctionnement et d'un temps d'évaluation, ce concept pourrait être étudié dans d'autres parties du territoire, en imaginant une autre temporalité : en soirée, sur un jour de la semaine etc.

Actuellement, cette phase d'expérimentation n'est pas terminée.

Mme LABBÉ rappelle que la proposition de « L'AUTRE MARCHÉ » est couplée à des ballades urbaines au départ de certains quartiers.

LA PARTICIPATION DU COMITE AUX PROJETS VILLE

La Journée des Nouveaux Columérins, Le World Clean up Day, Les Fêtes Citoyennes, Le Jury pour les décorations de Noël... Le Comité de quartier participe en effet à de nombreux projets initiés par la ville ou par l'ensemble des Comités.

Lors du dernier World Clean Up Day, 40 personnes étaient présentes au rendez-vous donné par les membres. Au programme de cette matinée, nettoyage du Parc Duroch et des rues adjacentes, pour un total d'environ 75 kg de déchets collectés.

Participation des membres du CQ à la réunion des Transitions socio-écologiques, le 19 mai en présence de Madame Le Maire et les élu-e-s, au Pavillon Blanc. La politique de transition socio-écologique columérine vise une transformation du modèle de développement en construisant une société écologiquement durable, participative et innovante. C'est en ce sens que s'orientent les actions de la municipalité.

Participation à l'atelier de projet : « Réinventons le Centre-Ville, notre cœur de vie ! ».

Participation aux travaux de la Cellule de Veille du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - CLSPD- secteur EST.

Après la requalification de la rue d'Auch, de la place de la Bascule et du quartier du Seycheron, participation à la concertation en lien avec le projet de rénovation de la rue Gilet.



Le projet de la rue Gilet s'inscrit au cœur d'une réflexion à l'échelle du projet du Grand Centre – Ville, constitué du Quartier Centre, du Pôle Gare et du Village.

Certains membres du Comité de quartier, habitant les secteurs concernés, ont participé aux différentes réunions publiques organisées dans le cadre de la concertation.

Les objectifs de la requalification de la rue Gilet et des voies annexes sont les suivants :

- Aménager des espaces publics de qualité et conviviaux,
- Développer l'attractivité et les services de proximité,
- Favoriser l'animation et la vie de quartier.

Il est rappelé que pour donner toute sa place au village dans le futur Grand Centre-Ville, il apparaît nécessaire de penser ces aménagements de façon globale en connexion avec les autres quartiers.

Une expérimentation sur la mise à sens unique partiel de la rue Gilet est en cours sur la portion de voie la plus étroite (de la rue Chrestias vers la rue d'Auch). L'objectif de ce test, est de réfléchir et d'évaluer comment améliorer la qualité des circulations piétonnes et cycles.

M. Jean Jacques BEYRAT trouve que cette mise en situation expérimentale, rue Gilet, n'est pas assez concrète, pour arriver à se faire une image de la future proposition. Cette mise en place des plots ne préfigure pas ou peu les voies piétonnes et pistes cyclables possibles.

Mme LABBÉ rappelle que chacune et chacun peut exprimer son avis du 1^{er} octobre au 31 octobre avec le sondage lancé sur la plate-forme dédiée : <https://bit.ly/ruegilet>

Mme LABBÉ remercie l'assemblée et clôture ce temps de rencontre. Elle rappelle qu'une synthèse regroupant les 5 points d'étape sera réalisée et présentée à Mme Le Maire pour une mise en perspectives des initiatives et projets abordés.

FIN DE REUNION 21h30

Les personnes présentes ont pu continuer à échanger pendant un moment convivial autour du verre de l'amitié.

